



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 125049

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la hausse de la TVA sur le livre. Le Gouvernement a annoncé un relèvement à 7 % du taux réduit de TVA sur le livre notamment à compter du 1er janvier 2012. Cette mesure a suscité une vive inquiétude chez les libraires qui estiment que cette augmentation intervient au plus mauvais moment sachant qu'ils représentent le commerce de détail le plus fragile économiquement. Cette nouvelle hausse entraînera la fermeture de centaines de librairies et une perte d'emplois conséquente. « Si les libraires devaient absorber leur marge la hausse de la TVA, ce qui est un risque très réel sur les millions de livres qu'ils ont en stock, cela reviendrait à diminuer la valeur de leur stock de 1,5 % et à faire passer leur bénéfice de 0,3 % du CA en moyenne à - 0,2 % ! » selon le syndicat de la librairie française. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle compte prendre afin de soutenir la filière du livre.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125049

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13186

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)